



NEWSLETTER HEBDO

Veillez à la croissance de votre activité

#72



TOURISME : UN ÉTÉ RADIEUX EN PERSPECTIVE

Le tourisme de loisir revient vers des niveaux d'avant la crise sanitaire, selon Atout France, l'Agence de développement touristique en France. Le niveau de réservations pour la saison d'avril à octobre 2022 progresse de +26 % fin juin 2022 par rapport à la situation à la même époque en 2021. Néanmoins, des points de vigilance restent à noter : la quasi-parité euro-dollar pourrait, à terme, provoquer des hausses de coûts, la multiplication des événements climatiques extrêmes en France et en Europe pose la question de l'adaptation de la filière tourisme au changement climatique.



HAUSSE DE L'AUTO-ENTREPRENEURIAT : +15,3% EN 2021

L'Urssaf publie ses chiffres sur l'auto-entrepreneuriat : à fin décembre 2021, le réseau des Urssaf dénombre 2,229 millions d'auto-entrepreneurs administrativement actifs, soit +15,3 % sur un an. Au 4e trimestre 2021, 1 287 000 auto-entrepreneurs déclarent un chiffre d'affaires positif, soit 17,8 % de plus qu'au 4e trimestre 2020 et le nombre de comptes auto-entrepreneurs générant un chiffre d'affaires progresse dans toutes les régions de manière homogène.

SMIC, UNE REVALORISATION AU 1ER AOÛT

Du fait de l'inflation, le Smic augmentera automatiquement le 1er août de 2,01 %.

Pour un temps plein, le Smic mensuel passera de 1 302,64 euros à 1 329,06 euros net.

Le Smic horaire brut passera de 10,85 à 11,06 euros.

LA « REMISE CARBURANT » PROLONGÉE

Une « remise carburant » de 15 centimes d'euro hors taxes par litre, est appliquée depuis 1er avril 2022. Initialement prévue pour une durée de 4 mois, un décret publié le 24 juillet 2022 au Journal officiel prolonge cette aide exceptionnelle jusqu'au 31 août 2022.



**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
CONCERNANT LES DISPOSITIFS
D'AIDE?**

N'hésitez pas à [nous contacter](#).



AVEZ-VOUS VU CETTE INFO?

TracFin, l'agence de la lutte contre la fraude fiscale, constate dans un rapport que la fraude au compte personnel de formation (CPF) a fortement augmenté en 2021. Le nombre de notes transmises par l'agence à l'autorité judiciaire a été multiplié par trois par rapport à 2020. Le montant total des enjeux financiers a, par ailleurs, été multiplié par plus de cinq, passant de 7,8 millions d'euros à 43,2 millions. Pour rappel, les crédits CPF ne peuvent pas expirer, précise le ministère de l'Économie. Les fraudeurs tentent de récupérer par téléphone les identifiants et mots de passe pour prendre le contrôle du compte personnel de formation de la victime.



**NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE 26
AOÛT POUR UNE PROCHAINE NEWSLETTER,
APRÈS UNE PAUSE ESTIVALE QUE NOUS VOUS
SOUHAITONS LA PLUS AGRÉABLE POSSIBLE.**